

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE VINGT-HUIT AVRIL (28/04/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 15 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS : 32

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, Mme Stéphanie GAYET, M. Philippe GARCIA, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, Mme Ghislaine MARTY, M. Gilles BENECH, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Marie-France CABOS, Mme Isabelle CLAVE, M. Jean-Christophe THIERS, M. Olivier ORSEL, M. Frédéric MARCHAL, Mme Sabine BEORCHIA, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, M. Alain REINALDOS, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Titouan LEHOUCQ, M. Philippe FARGUES, M. Francis FRAUNIE, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Alexandre CAPOULADE, M. Jules DUFFAUT, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT EXCUSEE : 1

Mme Séverine LAURENT, **Conseillère Municipale**.

Monsieur Jérôme POUGNAND est nommé secrétaire de séance.

28 – 28 avril 2026

28. Vote du budget primitif 2026 – Budget annexe camping de Moissac

Rapporteur : Monsieur Luc PORTES

Le budget est un acte fondamental de la gestion municipale : c'est celui par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir.

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice, qui ont été évaluées de façon sincère. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

Les articles L. 1612-1 et L. 1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales indiquent que le Budget Primitif (BP) de la commune doit être voté avant le 30 avril de l'exercice auquel il s'applique pour les années de renouvellement des organes délibérants.

Le BP présenté ci-dessous est voté après approbation du Compte Administratif 2025 et intègre donc les résultats de l'exercice 2025 ainsi que les restes à réaliser.

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du 19 février 2026, le Conseil Municipal est aujourd'hui amené à se prononcer sur le vote du BP du budget annexe Camping de Moissac pour l'exercice 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1612 et suivants, L. 2311-1 et L. 2312-1 et suivants relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe Camping,

Vu la délibération n° 09 du 19 février 2026 relative à la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2026 et prenant acte du rapport d'orientations budgétaires 2026,

Vu la délibération du 28 avril 2026 portant approbation du compte de gestion de l'exercice 2025 pour le budget annexe Camping,

Vu la délibération du 28 avril 2026 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2025 pour le budget annexe Camping,

Vu la délibération du 28 avril 2026 portant affectation des résultats de l'exercice 2025 pour le budget annexe Camping,

Entendu le rapport présenté en Commission des Finances le 17 avril 2026,

Considérant le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 du budget annexe Camping de Moissac présenté par Monsieur le Maire, soumis au vote par chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A 28 voix pour, 4 abstentions (M. FARGUES, M. FRAUNIE, Mme LAGARRIGUE et M. CAPOULADE),

ADOpte le Budget Primitif 2026 du budget annexe Camping de Moissac par chapitres, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement							
Dépenses		Total voté 2025	BP 2026	Recettes		Total voté 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	95 123,00 €	87 820,00 €	013	Atténuations de charges	700,00 €	700,00 €
012	Charges de personnel	112 402,50 €	83 571,00 €	70	Produits des services	298 632,67 €	241 000,00 €
65	Autres charges gestion courante	3 267,00 €	250,00 €	74	Dotations	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	3 900,00 €	3 500,00 €	75	Autres produits gestion courante	21 000,00 €	22 316,99 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles		214 692,50 €	175 141,00 €	Total des recettes réelles		320 332,67 €	264 016,99 €
023	Virement section invest.	0,00 €	0,00 €	042	Opérations d'ordre	13 100,00 €	13 000,00 €
042	Opérations d'ordre	90 000,00 €	76 630,00 €				
Total des dépenses d'ordre		90 000,00 €	76 630,00 €	Total des recettes d'ordre		13 100,00 €	13 000,00 €
Total Dépenses de fonctionnement		304 692,50 €	251 771,00 €	Total Recettes de fonctionnement		333 432,67 €	277 016,99 €
002	Résultat reporté N-1	28 740,17 €	25 245,99 €	002	Résultat reporté N-1	0,00 €	0,00 €
TOTAL CUMULE		333 432,67 €	277 016,99 €	TOTAL CUMULE		333 432,67 €	277 016,99 €

Investissement							
Dépenses		Total voté 2025	BP 2026	Recettes		Total voté 2025	BP 2026
20	Immob.incorporelles	40 000,00 €	6 000,00 €	10	Dotations, réserves	0,00 €	0,00 €
204	Subv. d'équip. Versées	0,00 €	0,00 €	13	Subv.d'investissement	0,00 €	0,00 €
21	Immob. corporelles	171 939,95 €	15 800,00 €	16	Emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	195 451,35 €	27	Autres immob. financières	0,00 €	0,00 €
10	Dotations, réserves			024	Produit des cessions	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes	37 000,00 €	37 000,00 €				
27	Autres immob. financières			Total des recettes réelles		0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles		248 939,95 €	254 251,35 €	021	Viremt section fonct.		
040	Opérations d'ordre	13 100,00 €	13 000,00 €	040	Opérations d'ordre	90 000,00 €	76 630,00 €
041	Opérations patrimoniales			041	Opérations patrimoniales		
Total des dépenses d'ordre		13 100,00 €	13 000,00 €	Total des recettes d'ordre		90 000,00 €	76 630,00 €
Total Dépenses d'investissement		262 039,95 €	267 251,35 €	Total Recettes d'investissement		90 000,00 €	76 630,00 €
001	Résultat reporté N-1	0,00 €	0,00 €	001	Résultat reporté N-1	172 039,95 €	190 621,35 €
Restes à réaliser Dépenses				Restes à réaliser recettes			
Dépenses d'invest. cumulées		262 039,95 €	267 251,35 €	Recettes d'invest. cumulées		262 039,95 €	267 251,35 €

DONNE délégation à Monsieur le Maire afin de notifier à Monsieur le Sous-Préfet et au Comptable Public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Pour copie conforme
Moissac, le 30 Avril 2026

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Jérôme POUGNAND